

Le point de vue de

MICHEL GODET



Michel Godet
professeur
au CNAM.

Jeunes issus de milieux défavorisés souvent d'origine étrangère. Le phénomène est aggravé lorsque l'autorité parentale fait défaut ou est remise en cause par le choc des cultures. Le taux de délinquance des enfants de familles monoparentales est, en moyenne et d'après les analyses, deux fois plus élevé que celui des enfants vivant avec leurs deux parents. La violence sociale de certains jeunes n'est souvent que l'expression des manques de repères ou des violences qu'ils ont eux-mêmes subies.

L'ouverture des frontières ne peut se faire à l'aveugle en ignorant les conditions d'accueil et d'insertion. L'intégration des jeunes des milieux défavorisés se fait d'autant plus facilement que le brassage social est élevé et qu'ils sont mêlés à l'école à des enfants de milieu plus favorisés dans leurs origines et leurs repères familiaux. L'intégration des flux migratoires sera d'autant plus facile que l'on mêlera, à l'école, les enfants de culture étrangère au maximum d'enfants « nés au pays ». Politique ouverte des frontières et politique familiale généreuse vont de pair.

Ces questions de mixité sociale, de

carte scolaire, voire de quotas d'étrangers dans les classes, sont politiquement sensibles, voire incorrectes. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas les aborder : il ne faut pas laisser le monopole des bonnes questions à ceux qui apportent les mauvaises réponses. En Seine-Saint-Denis, la population étrangère ne représente que 20 % du total, mais 40 % des naissances et plus de 50 % des effectifs dans les classes : le cimetière ne prend pas quand il y a trop de sable !

Le rapport de Louis Guieysse (2000) au nom de la section prospective du

ciers ne suffit pas à endiguer la marée montante des violences. En Ile-de-France, les phénomènes d'apartheid urbains se renforcent par la fuite des familles nombreuses des centres-villes et des cités vers les villes moyennes des autres régions.

Le rapport rédigé fin 1998 par le préfet de région Jean-Pierre Dupont sur la stratégie de l'Etat en Ile-de-France évoque « une région riche affaiblie par ses contradictions » marquée par une « dualisation sociale et territoriale alarmante ». « Les Franciliens sont confrontés à la fois à un coût de la vie élevé, à

Eviter la « Seine-Saint-Denisation » de l'Ile-de-France

par an dans les années 90. On apprend ainsi que : « Les départs sont pour 60 % le fait de jeunes ménages (moins de 40 ans) qui partent principalement pour disposer d'une meilleure qualité de vie et d'un logement plus grand à un prix abordable, leur permettant d'avoir des enfants. »

En France, les familles nombreuses avec trois et quatre enfants sont devenues très minoritaires et fortement paupérisées. L'écart de niveau de vie par rapport aux couples sans enfant est considérable, respectivement de -24 % et -39 %. Finalement, le revenu disponible des familles nominales de trois et quatre enfants est comparable à celui des familles monoparentales respectivement de un et deux enfants. Rien de surprenant par conséquent si la moitié des familles de quatre enfants font partie des 20 % de ménages les plus pauvres. On comprend ainsi mieux pourquoi le nombre de familles avec quatre enfants ou plus s'est réduit comme peau de chagrin depuis vingt ans (passant de 600.000 à 400.000) alors que le nombre de couples avec un seul enfant (3,6 millions), a augmenté de près de 400.000 dans la même période !

En Ile-de-France, les plus aisées des familles nombreuses s'en sortent souvent en quittant la capitale et parviennent à éduquer correctement leurs enfants au prix de sacrifices certains dans leur mode de vie par rapport aux

couples sans enfants ou avec un seul enfant appartenant à la même catégorie sociale.

Ces constats sont connus : il reste à mettre en place une politique familiale de l'habitat et de l'éducation qui ne chasse plus les familles nombreuses du cœur des villes et assure un meilleur brassage social des populations nouvelles. Pour les enfants des milieux défavorisés, la récente redécouverte de l'internat comme ascenseur social, va dans le bon sens. Mais il faudrait une politique beaucoup plus volontariste d'accueil et de répartition des populations défavorisées sur le territoire afin d'éviter la « Seine-Saint-Denisation » d'une grande partie de l'Ile-de-France.

Alfred Sauvy avait réussi à faire comprendre la différence entre politique sociale et politique familiale. La première corrige les inégalités de revenus, par l'impôt du même nom, et par des transferts sociaux soumis à conditions de ressources. La seconde – dite de transfert « horizontal » par opposition à la première de nature « verticale » – a une vocation de redistribution. Il s'agit de faire en sorte que, au sein de chaque catégorie de revenu, ceux qui ont des enfants ne soient pas pénalisés par rapport à ceux qui n'en n'ont pas. On a vu en 1945, mettre en place une politique familiale volontariste alors qu'il y avait bien des urgences à court terme. Décidément, le Général de Gaulle manque à la France !

Une nouvelle politique familiale de l'habitat et de l'éducation est nécessaire.

une insécurité croissante et à de fortes nuisances urbaines qui génèrent une insatisfaction compréhensible illustrée par le mouvement d'émigration vers la province : 82 % des partants justifient leur départ par leur aspiration à une vie équilibrée et plus saine pour leurs enfants. Il ajoute aussi que, si rien n'est fait pour inverser les tendances, la circulation automobile devrait augmenter d'un tiers d'ici à 2015 !

Le rapport « Vivre en Ile-de-France en 2025 » relève lui aussi que les conditions de vie dégradées de la métropole francilienne expliquent le solde migratoire négatif avec la province. En d'autres termes, les Franciliens sont de plus en plus nombreux à fuir l'Ile-de-France. La perte (en solde net avec la province) qui était de l'ordre de 40.000 personnes par an dans les années 1980 est passée à 70.000 personnes

Vous pouvez réagir à nos points de vue analyses et commentaires sur notre site www.lesechos.fr

Les Echos. 7.8 Aout 2001